

Pôle communication

Lundi 30 mars 2020



INFO PRESSE

POINT DE SITUATION SANITAIRE

- Pas de nouveau cas lundi 30 mars à 15 heures sur les 45 tests effectués ce matin. Le point de situation sanitaire global sera diffusé en fin de journée par communiqué.
- **15 cas confirmés** de Covid-19 en Nouvelle-Calédonie, au total. Ces personnes sont placées en isolement au Médipôle.
- L'un des 15 patients affectés par le Covid-19 est en réanimation. Cette personne a été traitée à l'hydroxychloroquine dès son arrivée à l'hôpital.
- Parmi ces 15 cas, **14 sont liés à des voyageurs**. Un seul cas n'avait pas voyagé hors de la Nouvelle-Calédonie au cours des derniers mois.
- 25 personnes au centre de quatorzaine de Dumbéa.
- 1 757 personnes en quatorzaine (à domicile ou dans des hôtels). La DASS a pris en charge l'analyse sanitaire des personnes confinées dans les hôtels. Les sorties sont en cours.

PLAN DE RAPATRIEMENT

Depuis vendredi 20 mars 23 h 59, le gouvernement a décidé de suspendre momentanément les vols internationaux à destination de la Nouvelle-Calédonie.

Après un très gros travail de recensement, les services de la Nouvelle-Calédonie ont consolidé une liste des résidents calédoniens désireux de rentrer dans leur pays. Environ 1 700 Calédoniens sont actuellement à l'extérieur, en attente de rapatriement, principalement en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Métropole, mais aussi en Polynésie française, au Japon, en Thaïlande, en Indonésie, au Vanuatu et à Fidji.



Le plan des vols de rapatriement débutera vendredi 3 avril, avec des liaisons au départ de Tokyo (60 personnes environ) et d'Australie depuis Sydney (130 personnes). D'autres vols de rapatriement seront mis en place avec les pays de la région (Fidji, Polynésie française, etc.). Les personnes concernées seront contactées au moins 48 heures avant le vol de rapatriement. D'ici à mardi 31 mars midi, les horaires des premiers vols seront précisés sur le site du gouvernement.

Les premiers vols en provenance de la métropole seront organisés à partir du mardi 14 avril, une fois passé le pic épidémique en Métropole.

À noter que la Nouvelle-Calédonie n'est pas seule décisionnaire concernant l'affrètement des vols internationaux. Certains pays, tels que la Nouvelle-Zélande, ont bloqué tous leurs vols, y compris de rapatriement, au moins jusqu'au mardi 31 mars.

Le retour des Calédoniens résidents se fera sur la base des critères de priorité suivants :

- les personnes ayant des problèmes de santé,
- le personnel médical,
- les personnes connaissant des difficultés financières avancées,
- les familles avec enfant(s).

La Maison de la Nouvelle-Calédonie reste le relais pour les Calédoniens qui devront patienter encore un peu.

MESURES SANITAIRES DU PLAN DE RAPATRIEMENT

Sur la base de recommandations très rigoureuses de la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS), les personnes rapatriées seront soumises à diverses mesures de contrôle à toutes les étapes de leur trajet : avant l'embarquement, pendant le vol et à leur arrivée à La Tontouta.

- les informations sanitaires communiquées par les passagers avant l'embarquement seront contrôlées par un médecin et chaque passager devra embarquer avec des masques.
- Durant le voyage, les passagers seront espacés pour respecter les distances de sécurité sanitaire.
- À l'arrivée, les passagers seront examinés par un médecin et, en fonction des résultats, seront dirigés soit vers l'hôpital pour ceux qui auraient développés des symptômes, soit vers une quatorzaine dans un hôtel ou à leur domicile. Les quatorzaines seront rigoureusement contrôlées deux fois par jour. Les chambres d'hôtels dédiées à la quatorzaine sont régulièrement désinfectées, de même que l'aérogare de La Tontouta.



CONFINEMENT ET DÉPISTAGE

Les Calédoniens ne doivent pas relâcher leurs efforts et continuer à respecter strictement les mesures barrière, les règles du confinement strict à domicile et celles imposées aux personnes en quatorzaine, dans les hôtels comme à domicile.

Ils doivent également consulter leur médecin traitant dès l'apparition de symptômes grippaux. Celui-ci les orientera au besoin vers un centre de dépistage du Covid-19.

Pour rappel, il existe quatres centres de dépistage qui se situent au Médipôle, à Koné, à Poindimié et à Koumac. Sur prescription médicale, les personnes situées dans les Îles peuvent également faire l'objet d'un prélèvement dans les centres médicaux sociaux, prélèvement qui sera envoyé au Médipôle pour analyse.

Le laboratoire du Médipôle analyse chaque jour deux à trois séries de prélèvements. Les résultats sont communiqués officiellement chaque jour par le gouvernement.

LES GESTES BARRIÈRES

